

Procès-verbal
Du conseil d'établissement
Collège des Compagnons
Séance ordinaire du 29 mai 2024, à 19 h 30
Bibliothèque (local D230)
3643, avenue des Compagnons, Qc G1V 4B1

Sont présents :

Monsieur Stéphane Lapierre, président
Monsieur Maxim Pilote, directeur
Madame Mélanie Boulanger, parent
Madame Cynthia Cliryx, vice-présidente
Madame Gésébelle Fortin, secrétaire
Madame Sarah Garneau, enseignante
Madame Marie-Sophie Ivers, enseignante
Monsieur Christian Lavoie, parent
Monsieur Louis Migotto, enseignant
Madame Isabelle Poulin-Fiset, enseignante
Madame Jade Leclerc-Tremblay, élève présidente de l'AGEC
Madame Carine Turcotte, professionnelle
Madame Sandrine Vermette, élève coprésidente de l'AGEC

Sont absents :

Monsieur Dany Houde, parent et trésorier
Madame Cindy Marcoux, parent
Madame Sonya Trudeau, parent

Agit comme secrétaire : Gésébelle Fortin

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Lapierre souhaite la bienvenue aux membres et mentionne qu'il ne renouvelle pas son mandat pour le conseil d'établissement l'année prochaine.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Lapierre fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des points à ajouter ou des questions concernant l'ordre du jour.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. INTERVENTION DU PUBLIC
3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 AVRIL 2024
5. APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES ET DES VOYAGES
6. MISE À JOUR DU PLAN DE RATTRAPAGE DU MEQ
7. PORTRAIT DES INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE 24-25
8. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS
9. SESSION D'ÉVALUATIONS DE JUIN 2024
10. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (RENCONTRE DE JUIN)
11. INFORMATION DE L'AGEC
12. INFORMATION DU PRÉSIDENT
13. INFORMATION DE LA TRÉSORERIE
14. INFORMATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS
15. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)
16. INFORMATION DE LA DIRECTION
17. QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES
18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Louis Migotto, appuyé par madame Carine Turcotte et résolu d'adopter à l'unanimité l'ordre du jour tel que présenté.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 AVRIL 2024

M. Lapierre demande s'il y a des corrections ou des commentaires concernant le procès-verbal. Mme Fortin mentionne que les corrections ont été faites, que Mme Marie-Sophie Ivers lui avait fait par des fautes orthographiques.

Il est proposé par madame Cynthia Cliryx, appuyé par madame Isabelle Poulin-Fiset et résolu d'adopter à l'unanimité le procès-verbal tel que présenté.

5. APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES ET DES VOYAGES

M. Pilote mentionne qu'il y a une petite modification, soit une sortie qui avait été acceptée par le conseil dans les rencontres précédentes. M. Louis Migotto explique que les groupes d'adaptation scolaire vont à la Base de plein-air de Ste-Foy, dans le Vieux-Québec et à la piscine municipale. Il demande que le groupe en FPT1 puisse être ajouté à la sortie qui a été acceptée.

Il est proposé par monsieur Christian Lavoie, appuyé par madame Mélanie Boulanger et résolu d'adopter à l'unanimité l'ajout du groupe de FPT1 à la sortie éducative présentée.

6. MISE À JOUR DU PLAN DE RATTRAPAGE DU MEQ

M. Pilote expose la mise à jour du plan de rattrapage. Il indique que 670 périodes de soutien en classe ou auprès d'élèves individuels ont été investies, pour un montant d'environ 80 000 \$ au total. Il rappelle que le plan de rattrapage a débuté en janvier 2024 et qu'il a été mis en place pour contrer les manques générés par les journées de grève.

M. Migotto demande si le plan de rattrapage sera de nouveau en place lors de la prochaine année scolaire.

M. Pilote répond que le plan de rattrapage aura une autre partie investie à l'automne qui couvrira les mois de septembre à décembre 2024. Celui-ci pourra permettre aux jeunes du secondaire 1 qui arrivent au Collège d'avoir de l'aide pour s'intégrer au Collège. Toutefois, le montant associé au plan de rattrapage n'est pas encore connu, le Ministère n'ayant pas encore déterminé les montants.

7. PORTRAIT DES INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE 24-25

M. Pilote fait la présentation du portrait des inscriptions pour l'année scolaire 2024-25 et mentionne que ce sont jusqu'à maintenant 1538 élèves non pondérés qui sont inscrits. Il explique que non pondéré veut dire que certains élèves ont une cote leur étant associée selon les particularités qu'ils ont.

Il y a une prévision de 56 groupes-repères, soit 4 groupes de plus que cette année.

On ajoute 4 groupes, ce qui signifie que certains locaux seront ajoutés par des travaux qui auront cours durant l'été. Toutefois, le manque d'espace ne permet pas d'avoir de locaux de musique et d'arts plastiques de plus, ni de gymnases en nombre plus élevés.

8. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

M. Pilote présente 3 tableaux dont le premier concerne les effets scolaires facultatifs. Il demande un 5 \$ pour le mérite étudiant et une légère augmentation du tarif de surveillance de 5 \$ (35 \$ au lieu de 30 \$), service qui n'est pas incorporé dans le budget d'école, par exemple, la surveillance du midi.

Il poursuit avec l'explication du deuxième tableau des effets scolaires prévisionnels. C'est la facture scolaire que les parents reçoivent pour chaque niveau scolaire que leur(s) enfant(s) fréquente(nt). Ce sont les cahiers d'exercices obligatoires pour les matières, licences numériques ou frais de reproduction pour les notes de cours.

Il y a des coûts variables selon les matières qui parfois n'utilisent plus les mêmes cahiers ou manières de faire que l'année précédente. Ce sont les enseignants qui décident du matériel qu'ils utilisent en classe.

Il présente ensuite le tableau des concentrations sportives et mentionne que les coûts sont augmentés par rapport à l'année précédente, car le Collège se retrouve en budget déficitaire, surtout dû aux coûts des transports qui ont augmentés, des prix des matériaux (dossards, gilets, ballons, etc.), prix de réservation des plateaux pour certains sports. Le Collège, selon le sport pratiqué, est en déficit d'environ 5 à 10 % en moyenne (différence selon ce que cela coûte réellement et le budget détenu).

Il propose une augmentation d'environ 6 % de manière paramétrique pour chacun des sports offerts. Comme les prix avaient été gelés pendant un certain nombre d'années, il devient nécessaire de faire l'augmentation des frais chargés pour les sports.

Il faudra, dans les années futures, vérifier comment on peut optimiser les options en sport, comme de possiblement regrouper certains d'entre eux pour faire diminuer le coût des transports, comme par exemple, si deux équipes peuvent être voyagées ensemble pour se rendre dans les lieux où ils sont dispensés. Une autre option qui pourra être envisagée sera de majorer les prix de 2 % par année pour suivre les coûts reliés aux offres.

Certains scénarios sont en discussion, mais pour l'instant, mais il n'y a encore rien de concret à cet effet.

Il est proposé par madame Cynthia Cliryx, appuyé par monsieur Christian Lavoie et résolu d'adopter à l'unanimité l'augmentation des frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2024-25.

9. SESSION D'ÉVALUATIONS DE JUIN 2024

M. Pilote mentionne que la session d'évaluations de juin est présentée au conseil d'établissement pour avoir l'assentiment des membres en ce qui concerne la durée sur laquelle se tient la session d'évaluations.

Le 21 juin est conservé comme journée tampon, pour les élèves qui doivent avoir des reprises d'examens. La majorité des examens ont été placés en avant-midi pour permettre d'avoir plus de temps pour faire l'examen et que les élèves aient une meilleure concentration. Les élèves ont un examen par jour et qu'il n'y ait pas d'examen de mathématiques et de sciences en même temps.

La session d'examen commence le 13 juin et se termine le 20 juin 2024. Il n'y a que quelques examens en après-midi.

L'adaptation scolaire a des cours réguliers jusqu'au 20 juin 2024.

Le transport scolaire ne sera pas offert le 21 juin 2024. Il est maintenu tous les autres jours d'examens.

Il est proposé par madame Sarah Garneau, appuyé par madame Carine Turcotte et résolu d'adopter à l'unanimité la session d'évaluation de juin 2024, telle que présentée.

10. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (RENCONTRE DE JUIN)

Le dernier conseil d'établissement est le 12 juin 2024. Il y aura une demande auprès des membres de l'OPP et des membres de la direction pour les inviter à se joindre aux membres du conseil d'établissement pour un repas qui se tiendra au Carrefour à 18 h 30.

Il y aura une présentation sur les contenus professionnels et les statistiques du 1^{er} mars par Mme Carine Turcotte, conseillère en orientation.

11. INFORMATION DE L'AGEC

- Sacs à dos mis en place
- 5 juin 2024: Fête de fin d'année (camion crème glacée)

12. INFORMATION DU PRÉSIDENT

Participation au tournoi de golf des Compagnons.

M. Lapierre mentionne que c'est sa dernière année en tant que membre du conseil d'établissement.

Il indique qu'il ne peut être présent pour la remise du prix au gala des finissants.

C'est Mme Mélanie Boulanger qui représentera le conseil d'établissement pour la remise du prix de 250 \$ au gala des finissants, le 2 juin 2024.

13. INFORMATION DE LA TRÉSORERIE

Le budget sera utilisé pour le repas.

Le formulaire des frais de déplacement devra être rempli en ligne et remis à Solange Pouliot. On demande aux membres pour que les montants reliés aux frais de déplacements réclamés soient remis à la Fondation du Collège.

On demande que le lien pour remplir le formulaire soit transmis aux membres du conseil d'établissement.

14. INFORMATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Les membres travaillent encore sur le dossier des frais chargés aux parents pour le libellé. Il y a 24 établissements représentants et 21 établissements en moyenne ont participé aux rencontres.

15. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

Aucune information.

16. INFORMATION DE LA DIRECTION

Aucune information.

17. QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES

Aucune demande ni question.

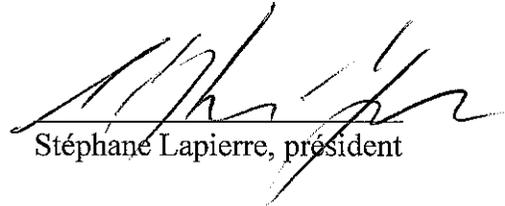
18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'assemblée est levée à 21 h 11.

Il est proposé par madame Cynthia Cliryx, appuyé par madame Carine Turcotte et résolu d'adopter à l'unanimité la levée de l'assemblée.



Maxim Pilote, directeur



Stéphane Lapierre, président